



Couple non marié propriétaires qui se sépare

Par **Iorlo44**, le **21/04/2008** à **11:54**

Bonjour et merci par avance de vos réponses :

Nous nous séparons et nous sommes propriétaires à 55 % (lui) et 45 % (moi).

Je souhaite quitter le domicile et vendre.

Lui refuse, il veut faire des travaux avant de vendre. Il me propose de me rembourser les mois que j'ai payé où j'ai vécu dedans.

Quelle est la solution ? Que faire ?

Merci de vos réponses ...

Par **Thierry Nicolaidès**, le **24/04/2008** à **17:45**

Vous êtes en indivision de fait .

pour vendre , il faut l'accord des deux sinon on doit demander au juge d'ordonner la vente (vente sur licitation)

cordialement

Dubus